

MISE EN LIGNE LE - 2 OCT. 2026



**Neuville  
en Ferrain**

**Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille**

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 24 septembre 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 18 septembre 2026

Secrétaire de séance : *Monsieur Rémy NEIRINCKX*

L'An deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Sylvie DELPLANQUE (arrivée à 19h33 – pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Arnaud DELCOUR, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Marco BALDUYCK, Madame Aurélie LAPERE, Madame Lilliane DENYS, Madame Claudine HEYMAN (arrivée à 19h33 - pouvoir donné à Anne VÉRISSIMO), Monsieur Luc LECRU, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Monsieur Yann BOURGEOIS, Madame Céline AUBERT, Monsieur Gautier MIGNOT, Monsieur Julien DEWAELE, Monsieur Florent DECOTTIGNIES, Madame Camille JOUMIER, Monsieur Rémy NEIRINCKX.

Excusé(s) ou Absent(s) : (7) Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à Marie TONNERRE-DESMET), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Monsieur Robin DELPLANQUE (pouvoir donné à M. Alain RIME), Monsieur Philippe SIX (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Arnaud DELCOUR), Monsieur Benjamin HAEUW (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Caroline HAEUW (pouvoir donné à Aurélie LAPERE).

---

**2026/074 - DELEGATION AU MAIRE POUR LA FIXATION DES TARIFS DE CLASSE DE  
DECOUVERTE 2027 -ANNEE SCOLAIRE 2026/2027**

Rapport de Madame le Maire

Vu en commission générale le 14 septembre 2026

L'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité d'effectuer des demandes de subvention auprès de l'Etat ou à d'autres collectivités sans qu'il soit besoin d'une délibération spécifique à chaque projet.

L'exercice de la compétence déléguée se fait donc au moyen de décisions du Maire.

Le Conseil Municipal est informé de celle-ci à l'occasion de l'envoi de la note de synthèse du Conseil Municipal qui suit la date de décision.

Sur rapport de Madame le Maire, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Déléguer à Madame le Maire la possibilité de fixer les tarifs de la classe de découverte 2027 dans le cadre de l'année scolaire 2026/2027

De donner pouvoir à Madame le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

➤ **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-Présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille